



UNE FORMATION DIPLOMANTE

OBTENIR UNE LICENCE : PERMIS D'EXPLOITATION DEBITS DE BOISSONS

Une obligation réglementaire permettant
de servir des boissons alcoolisées

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le Cerfa 14407*03 - licence débit de boisson ou grande restauration. Permet de servir des boissons alcoolisées dans le respect de la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique.

Public visé : agriculteurs et porteurs de projets des Bouches-du-Rhône et départements limitrophes.

Aucun pré-requis nécessaire.

CONTENU

- Le cadre législatif réglementaire
- Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons à consommer sur place
- Les obligations d'exploitation
- Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques
- Savoir se renseigner sur la réglementation locale

Note : le contenu de cette formation est défini par le code de la santé publique et ne peut subir des adaptations qu'à la marge. L'intervenant a été choisi par son mode d'animation privilégiant l'interactivité, l'échange d'expériences et la participation.

INTERVENANT

- Jérôme CHAPEAU - formateur
ALVEA Formation

DÉTAILS PRATIQUES

- Dates : 23, 24 et 25 janvier 2019
- Lieu : à définir en fonction de la provenance des stagiaires
- Horaires : 9h00 - 17h30
- Durée de la formation : 21 h
Midi : repas partagé tiré du sac
- Coût total de la formation : 420 € / personne
- Formation prise en charge par VIVEA.
Autres situations : nous consulter

Inscriptions avant le 15 décembre 2018

**GR CIVAM PACA
MIN 13 - 84 953 Cavailon cedex**

**Contact : Marion GENTY - 04 90 78 35 39
marion.genty@civampaca.org**